

Bases légales du Tirage au sort K-beauty Box (« Concours »)

22 mai 2026

1. Organisateur

PromoFarma Ecom SL (ci-après « DocMorris »), avec CIF B65130122, domiciliée Avenida Diagonal 534, 6e 2a, 08006, Barcelone, Espagne, inscrite au Registre du Commerce de Barcelone sous le Tome 41.350, Folio 95, Section 8, Feuille B-391.127, et joignable par e-mail à contact@promocionesfarma.com.

2. Objet de la promotion

Participeront automatiquement au « Concours » tous les utilisateurs remplissant les conditions de participation suivantes (ci-après les « Conditions de Participation ») :

- Les participants doivent avoir effectué un achat sur <https://www.docmorris.fr/> et enregistré leur achat sur [docmorris.fr/tirage-au-sort-vip](https://www.docmorris.fr/tirage-au-sort-vip) , en remplissant correctement le formulaire : enregistrer leur numéro de commande (composé de cinq (5) caractères alphanumériques) et leur adresse e-mail (qui doit correspondre à celle utilisée lors de l'achat)
- Entre le 09 juin 2026 au 14 juin 2026
- Les Participants devront être autorisés à participer conformément aux dispositions de la clause 5 des Bases de participation du « Concours ».

Conditions du prix :

Le lot consiste en un pack de soins de beauté coréens d'une valeur de plus de 50 €.

Le lot du tirage au sort ne pourra en aucun cas faire l'objet d'un échange, d'une modification, d'une compensation ou d'un paiement en espèces à la demande des participants, et aucune pratique commerciale ne pourra être effectuée avec celui-ci.

3. Champ territorial

Le présent tirage au sort est destiné à tout utilisateur résidant en France Métropolitaine (hors Corse et DOM-TOM), et respectant les conditions de participation (ci-après, les «Participants»).

4. Durée de la promotion

La participation au tirage sera possible du 09 juin 2026 au 14 juin 2026, heure de Paris. DocMorris se réserve toutefois le droit de suspendre, reporter, annuler ou modifier les dates de participation au tirage, sans encourir de responsabilité envers les Participants.

5. Conditions de participation

Peuvent participer au tirage tous les utilisateurs majeurs (18 ans et plus) et résidant légalement en France Métropolitaine (hors Corse et DOM-TOM).

Ne peuvent pas participer et ne pourront pas être déclarés gagnants :

- Les employés de DocMorris et des agences de marketing, publicité, fournisseurs ou toute autre personne ayant participé à l'organisation du tirage, ni leurs familles directes.
- Toute personne ne remplissant pas l'ensemble des conditions précédentes.

Si un gagnant ne remplit pas en permanence les conditions de cette clause, il sera exclu du tirage et perdra son droit au prix.

6. Tirage, Prix et Sélection du Gagnant

Le tirage au sort sera effectué le 19 juin 2026 via la plateforme App-sorteos.com. Lors de ce tirage, (1) un gagnant et (0) zéro suppléant.

Le Prix du « Concours » ne donnera lieu à aucune contrepartie en faveur du Gagnant.

En aucun cas DocMorris ne sera tenue responsable des éventuels dommages et intérêts (y compris le dommage émergent et le manque à gagner, sans s'y limiter) subis par le Gagnant du Prix, tout Participant ou des tiers en relation avec la participation au tirage au sort ou le Prix, à l'exception de ceux prévus par la loi. DocMorris n'est pas responsable des éventuelles pertes, détériorations, vols, égarements, retards ou toute autre circonstance imputable à la société de transport ou à des tiers pouvant affecter l'envoi des produits ou services.

Le Gagnant sera seul responsable du paiement de tout impôt et/ou frais découlant du Prix en question.

Si DocMorris le demande, le Gagnant devra prouver, par la présentation d'une pièce d'identité officielle, l'exactitude des données d'identification fournies lors de son inscription en tant que Participant.

DocMorris se réserve le droit d'effectuer la remise du Prix au gagnant dans un délai maximal de TRENTE (30) jours à compter de la date du TIRAGE AU SORT. Cette période permet d'assurer la gestion et la livraison adéquates du Prix, en tenant compte d'éventuels retards ou circonstances imprévues.

7. Politique de confidentialité

Conformément à la Loi Organique 15/1999, vos données personnelles seront intégrées à un fichier appartenant à DocMorris eCom S.L., enregistré auprès de l'Agence espagnole de protection des données. Elles seront traitées pour : (i) gérer votre participation, (ii) livrer le prix, (iii) gérer la publicité du tirage, (iv) informer des services et promotions de DocMorris. Vous pouvez refuser de recevoir ces communications à l'adresse baja@promofarma.com. Vos droits d'accès, rectification, annulation et opposition peuvent être exercés à cette adresse ou par courrier à l'adresse de l'entreprise, en joignant une copie de votre passeport ou carte d'identité.

8. Acceptation des bases

La participation implique l'acceptation totale et sans réserve des présentes Bases. DocMorris se réserve le droit de modifier les Bases ou d'exclure des participants en cas de fraude ou irrégularité.

9. Responsabilités

DocMorris et ses partenaires ne sont pas responsables des dommages subis par le gagnant, sauf dispositions légales impératives. En cas de problème technique, le tirage pourra être annulé sans compensation.

10. Dispositions générales

DocMorris peut retirer, suspendre ou modifier le tirage en cas de circonstances imprévues, de force majeure ou d'activité irrégulière, sans responsabilité envers les participants. En cas de conflit, la décision de DocMorris sera finale.

11. Loi applicable et juridiction compétente

Tout litige relatif à l'interprétation ou l'application des présentes Bases sera soumis à la loi espagnole et à la compétence des tribunaux de Barcelone, en renonçant à tout autre for.